

# Six bonnes raisons de devenir mécène du Château Perrier

Amoureux du patrimoine architectural, **inscrivez votre nom ou celui d'un proche dans l'histoire d'un monument historique exceptionnel !**

**Agissez pour la transmission d'un patrimoine** archéologique unique, de l'histoire et des savoir-faire liés au vin de Champagne

**Devenez acteur du rayonnement** du territoire champenois et de la France !

**Soyez ambassadeur d'un projet** où se conjuguent la tradition et la modernité, l'excellence et l'ouverture.

**Choisissez comment est utilisé votre impôt**, par la défiscalisation de votre don.

**Intégrez une communauté généreuse de mécènes** épris de patrimoine, de culture et d'art de vivre à la française !

## CONTREPARTIES AUX DONATEURS PARTICULIERS

DON PONCTUEL	Ami 1-49 €	Donateur 50-99 €	Bienfaiteur À partir de 100 €	Grand Bienfaiteur À partir de 500 €	Mécène À partir de 1000 €	Grand Mécène À partir de 5000 €	Membre Mosaïque À partir de 10 000 €
Votre nom sur le site internet *(l'année du don)	🌀	🌀	🌀	🌀	🌀	🌀	🌀
Signature «Je suis mécène» à intégrer à vos mails !	🌀	🌀	🌀	🌀	🌀	🌀	🌀
Billets d'entrée dans le futur musée ou expositions temporaires *nombre selon montant du don		🌀	🌀	🌀	🌀	🌀	🌀
Goodies du musée *selon montant du don			🌀	🌀	🌀	🌀	🌀
Invitations aux inaugurations du musée *(type de soirée selon montant du don)					🌀	🌀	🌀
Visites privées du chantier ou des collections.						🌀	🌀

DON RENOUVELE PENDANT TOUTE LA CAMPAGNE – 3 ANS	Tout don renouvelé pendant 3 ans	Mécène À partir de 3000 € (au total)	Grand Mécène À partir de 5000 € (au total)	Membre Mosaïque À partir de 10000 € (au total)
Certificat nominatif signé par le maire de la Ville d'Épernay	🌀	🌀	🌀	🌀
Mention de votre nom sur la liste des donateurs de la réouverture du musée, sous un statut tenant en compte la totalité du don.	🌀	🌀	🌀	🌀
Invitation aux différentes inaugurations du musée *(type de soirée selon montant du don)	🌀	🌀	🌀	🌀
Visites privées du chantier ou des collections.			🌀	🌀
Ouvrage sur la réouverture du musée			📖	📖

## COUPON-REPONSE

NOM OU ENTREPRISE \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

MAIL \_\_\_\_\_

TÉL \_\_\_\_\_

**Envoyez ce bon de souscription complété et accompagné de votre chèque à l'ordre de «Fondation du patrimoine - Château Perrier» à :**  
Fondation du patrimoine - 21, rue Andrieux - BP 2738 - 51060 REIMS  
CEDEX (le reçu fiscal, qu'il conviendra de joindre à votre déclaration de revenus, sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque).

Ce bulletin de souscription est un contrat d'adhésion dont les mentions doivent être acceptées dans leur globalité, sans négociation possible. Le fait de rayer l'une des mentions n'a aucune valeur juridique. Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de cette réhabilitation que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois, si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre :  En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir la communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez. La Fondation du Patrimoine s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine, au cas où le projet de restauration n'aboutirait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou s'il n'était pas réalisé conformément au dossier présenté par le maître d'ouvrage et validé par la Fondation du Patrimoine, ou dans le cas où la collecte serait inactive (absence d'entrée ou de sortie de fonds) pendant un délai de deux ans. Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement restant à la charge du Maître d'Ouvrage en fin de travaux, l'excédent collecté serait adressé à un autre projet de sauvegarde du patrimoine. La Fondation du Patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons reçus. Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

**Où donnez en un clic sur le site sécurisé**  
<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chateau-perrier-a-epernay>



## Entreprises, vous souhaitez nouer un partenariat avec le musée ?

Des contreparties spécifiques sont prévus !  
Contactez-nous pour choisir à quels espaces du château vous souhaitez affecter votre don : façades, salles historiques, etc. : nous vous informerons des contreparties possibles et construirons ensemble les modalités de votre mécénat.  
VOTRE INTERLOCUTRICE pauline.llopis@ville-epernay.fr  
03 26 55 03 56 - 06 01 36 67 92

*Le mécénat est un acte désintéressé. Selon la législation en vigueur pour le don des particuliers, les contreparties s'évaluent à maximum 25 % du montant du don et ne dépassent pas une valeur 65 euros.*



## BON DE SOUSCRIPTION

**Oui, je fais un don !**

Pour soutenir le renouveau du Château Perrier en Musée du vin de Champagne et d'archéologie régionale d'Épernay (mon don sera affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine soutenu par la Fondation si celui-ci n'aboutissait pas).

mon don est de \_\_\_\_\_ euros

## Je suis particulier et donne au titre

**de l'impôt sur le revenu**

66 % de mon don est déductible du montant à payer de mon impôt sur le revenu dans la limite de 20% du revenu imposable.

Exemple : Un don de 100€ = 66€ d'économie d'impôt.

OU

**de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF)**

75 % de mon don est déductible du montant à payer de mon impôt de solidarité sur la fortune, dans la limite annuelle de 50 000 euros.

Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666€.

Exemple : Un don de 1000€ = 750 € d'économie d'impôt.

## Offrez à un proche une place au Château !

**Je donne au nom d'un tiers**

Le chèque et le bulletin de souscription sont à remplir à mon nom propre. Le reçu fiscal sera établi à mon nom.

Je préviens le musée par mail ou par téléphone du nom à faire figurer à la place du mien dans la liste des remerciements.

## Je suis une entreprise et donne au titre

**de l'impôt sur les sociétés**

60 % du montant du don est déductible de votre impôt sur les sociétés dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaires HT, sur 5 exercices fiscaux.

Exemple : Un don de 1 000€ = 600€ d'économie d'impôt.

## Contactez-nous

Pour construire une relation partenariale sur-mesure: choisissez quelle intervention sur le Château vous soutenez, déterminez avec nous les contreparties qui vous intéressent...

## Soyez ambassadeurs du projet !

Partagez et retrouvez-nous sur Facebook, Instagram et Twitter @archeochampagne



#archeochampagne



Flashez-moi et retrouvez toutes les informations sur ce projet !

### CONTACTS

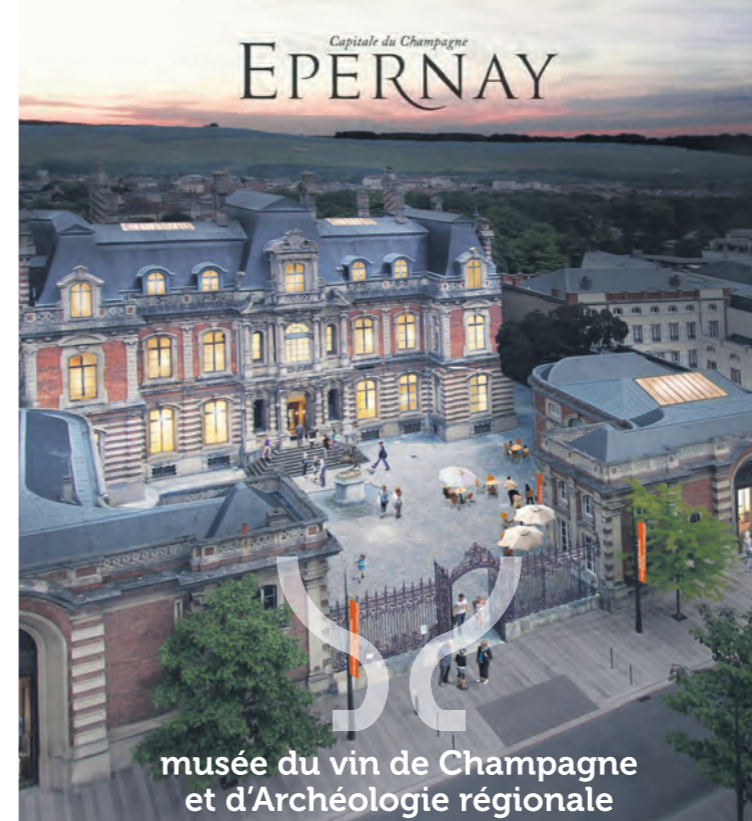
#### VILLE D'EPERNAY

Musée du vin de Champagne et d'Archéologie régionale  
Château Perrier  
13, avenue de Champagne - 51200 EPERNAY  
03.26.55.03.56  
musee@ville-epernay.fr  
pauline.llopis@ville-epernay.fr

#### FONDATION DU PATRIMOINE

21, rue Andrieux - BP 2738 - 51060 REIMS CEDEX  
03.26.97.81.72  
champagneardenne@fondation-patrimoine.org

Capitale du Champagne  
**EPERNAY**



musée du vin de Champagne  
et d'Archéologie régionale

Epernay

Devenez  
mécène!

Château Perrier

## Le musée du vin de Champagne et d'Archéologie régionale, avenue de Champagne à Epernay

C'est une **collection unique de 100 000 objets** archéologiques et viti-vinicoles, du Paléolithique au XXI<sup>e</sup> siècle.

C'est la **1<sup>re</sup> collection d'archéologie régionale en France**, après le Musée des Antiquités nationales.

**C'est le seul « musée de France » labellisé consacré au Champagne.**

La Ville d'Épernay s'est engagée dans un ambitieux projet de réhabilitation du Château Perrier, futur musée du vin de Champagne et d'Archéologie régionale.

**Respectueux d'un patrimoine architectural exceptionnel, ce musée permettra au public de découvrir l'histoire collective de la Champagne à travers 4 parcours :**

- la formation du paysage et du sous-sol champenois
- la collection d'archéologie reconnue internationalement
- l'élaboration et l'histoire du vin de Champagne
- la mise à l'honneur des mécènes et explorateurs du XIX<sup>e</sup> siècle et de la Belle Époque.

### 2016-2017

Études architecturales  
du cabinet de maîtrise d'œuvre  
Frenak + Jullien Architectes

### 2017

Début des travaux

### 2019

Ouverture des premiers espaces au public

**Montant global du projet  
20 millions d'euros TTC**